

CALENDRIER DE L'ACTION

Session 1

- **1er Juin 2016** : Sélection des bénéficiaires
- **1er Septembre 2016** : Démarrage
- Semaine 1 : Phase de diagnostic
- Semaine 2 à 8 : Apprentissage du code + conduite (module Auto-école Sociale)
- Semaine 2 à 18 : Modules 2 à 5

Session 2

- **1er Décembre 2016** : Sélection des bénéficiaires
- **1er Janvier 2017** : Démarrage
- Semaine 1 : Phase de diagnostic
- Semaine 2 à 8 : Apprentissage du code + conduite (module Auto-école Sociale)
- Semaine 2 à 18 : Modules 2 à 5

Session 3

- **1er Avril 2017** : Sélection des bénéficiaires
- **1er Mai 2017** : Démarrage
- Semaine 1 : Phase de diagnostic
- Semaine 2 à 8 : Apprentissage du code + conduite (module Auto-école Sociale)
- Semaine 2 à 18 : Modules 2 à 5

VOUS ETES INTERESSES ?
CONTACTEZ-NOUS !



INITIATIVE
EMPLOI JEUNES
MOBILITE INSERTION

À GUISE

Pour les jeunes de Thiérache

15 places en 2016

30 places en 2017

Place du Général De Gaulle
Mairie 2^{ème} étage
02140 VERVINS
tel. 03 23 98 91 48
Fax. 03 23 98 25 99




Le Réseau des Missions Locales

CONTENU DE L'ACTION

Le module auto-école sociale est l'un des 5 modules composant l'action

« IEJ Mobilité Insertion »

Toute inscription sur le module Auto Ecole Sociale impose **obligatoirement l'inscription sur tous les autres modules** de l'action.

Module 1 :

*Mobilité par l'apprentissage du Permis
(Auto-école Sociale)*

Module 2 :

*Mobilité par l'apprentissage de situations
vécues de déplacements
Laon-Paris : Train, Métro, Poma...*

Module 3 :

Coaching, préparation des immersions

Module 4 :

Immersion en entreprises

Module 5 :

*Mobilité européenne
1 journée à Bruxelles*

CONDITIONS D'ADMISSION

POUR L'ENSEMBLE DE L'ACTION IEJ MOBILITE INSERTION

- Être âgé de 18 à 25 ans
- ne pas être en Emploi,
 - ni en Formation
 - ni en scolarité

POUR L' AUTO ECOLE SOCIALE

- Maîtrise des **savoirs de base** (lire, écrire, compter)
 - Être **sans ressource** (vivre au sein d'un foyer non imposable)
 - Satisfaire à **l'entretien de sélection**
 - Avoir un **projet de formation et/ou d'emploi**
 - Prise en charge du Code et Permis par le Fond Social Européen
- Participation du jeune : 150€**
- Posséder l' **ASSR2**

MODULE AUTO ECOLE SOCIALE

① APPRENTISSAGE DU CODE : 120h

Apprentissage du socle

15 jours en salle, journée complète

Renforcement des connaissances et révisions thématiques

15 jours en salle, journée complète

Entraînements aux tests (examens blancs)

3 semaines, en salle, journée complète

② APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE : 30h

3h/semaine

La présentation au permis dans les 3 semaines qui suivent la fin des leçons de conduite.

Une modalité d'organisation est prévue pour permettre des rattrapages

LIEU :

Mission Locale de Thiérache

Antenne de Guise Annexe

19 rue de la citadelle

02120 GUISE